

Un crématorium va être construit à Poix-de-Picardie

La commune, idéalement située au carrefour de plusieurs départements et de cantons a été sollicitée pour la création d'un crématorium. Mercredi soir, le conseil municipal a voté pour ce projet. La gestion de l'équipement se fera en concession de service public.



Le crématorium d'Amiens métropole connaît toujours de gros soucis de dysfonctionnements, alors que le choix des familles pour la crémation est en constante progression. Poix-de-Picardie a été sollicitée pour accueillir un équipement. - (Photo d'archives)



Par Delphine CATToux
Publié: 23 Juin 2022 à 18h06

🕒 Temps de lecture: 4 min

Partage :



Profession : maître de cérémonie au crématorium ... ✕

Mercredi soir, le conseil municipal poiais a voté à l'unanimité la création d'un crématorium sur le territoire communal. Un projet qui avait été déjà exposé lors du dernier conseil, en mai, mais qui a été clairement acté ce 22 juin au soir.

« *Lorsque la société nous a sollicités pour ce projet, nous avons été surpris. Mais il est vrai que de par les flux de cantons, Poix répond à de nombreux besoins et doit proposer pas mal de services* », nous précise en aparté la maire Rose-France Delaire. C'est un fait : en France aujourd'hui, le choix des familles pour la crémation est en constante progression. Or en Picardie, la situation est assez tendue. « *Les crématoriums existant à proximité : Abbeville, Amiens, Beauvais, obligent souvent à de longues attentes pour satisfaire les demandes des familles* », indiquait mercredi soir Mme Delaire.

Sachant que le crématorium d'Amiens métropole est toujours à l'arrêt pour un défaut de pièce, les familles endeuillées se reportent actuellement sur les équipements de Beaurains dans le Pas-de-Calais, près d'Arras, ou ceux de l'Aisne. « *Une famille a récemment dû se rendre au crématorium de Boulogne-sur-Mer pour faire incinérer un défunt* », relate encore l'élue.

Consultez l'actualité en vidéo [📺\(/videos\)](#)

Face à cette situation, la société (dont le nom n'a pas été dévoilé lors du conseil) a clairement estimé « *très judicieux d'envisager la création d'un crématorium à Poix-de-Picardie* », de par sa position géographique. La municipalité ne le gèrera pas en direct. « *La construction d'un crématorium demande des compétences particulières et nécessite un niveau d'investissement qu'il n'est pas souhaitable de mobiliser par la collectivité sur cette seule opération. Quant à la gestion de ce type d'équipement, elle requiert un savoir-faire et des compétences spécifiques. La solution préconisée est de faire appel à un exploitant professionnel. Je vous propose donc de retenir le principe de concession de service publique. Cette gestion se fera aux risques et périls du concessionnaire, qui doit supporter le financement de l'investissement, les aléas économiques, les aléas techniques, et disposer de personnel suffisant pour assurer la continuité de service* », énumérait la maire.

« On manque de réflexion sur la localisation »

La municipalité se contentera donc de mettre à disposition un terrain, d'environ 5000 m². Pour le moment, deux parcelles municipales sont envisagées, l'une plus que l'autre. Il s'agit d'un terrain entre les rues du Frier et du Jeu de paume, « *une zone où il y a peu de riverains. Mais si ce terrain posait trop de problèmes, nous nous orienterons sur un autre, à l'opposé* », avance Mme Delaire.

Mercredi soir, c'est ce terrain près de la zone du Frier qui a soulevé quelques questions, notamment de la part de Joël Dumont, conseiller, estimant qu'« *on manque de réflexion sur la localisation. Je reste persuadé que les flux de véhicules pourraient être très nombreux, non pas pour tout ce qui vient de l'Oise mais tout ce qui va nécessiter la traversée de Poix* », interrogeait-il.

« Si on se rendait compte que la montée du Frier était impactée, on pourrait interdire de tourner à droite et mettre en place un fléchage pour que toutes les navigations mènent vers le haut », pondérait Romuald Trabouillet. Les usagers du crématorium passeraient ainsi plutôt par la zone d'activités.

Entre 2 et 2,6 millions d'euros hors taxe

On l'aura compris, le projet n'en est qu'à ses balbutiements. Le montant de l'investissement, comprenant les frais d'étude et d'assistance, les travaux de construction, d'équipement technique (un four et son ensemble de traitement des fumées), le mobilier, les équipements divers et les aménagements des abords est estimé entre 2 et 2,6 millions d'euros hors taxe. « En sachant que l'équilibre économique d'un tel service se trouve dès 450 crémations annuelles », précise encore la maire.

Notons que la communauté de communes Nièvre et Somme a également été sollicitée au mois d'avril pour réaliser elle aussi un projet de crématorium sur son territoire, probablement à Flixecourt (https://www.google.com/search?q=courrier+picard+Flixecourt+cr%C3%A9matorium&rlz=1C1GCEU_frFR820FR820&og=courrier+picard+Flixecourt+cr%C3%A9matorium&aqs=chrome..69i57j33i160l2.14259j0j15&sourceid=chrome&ie=UTF-8). Au nord d'Amiens, cette fois.

«Pas assez de réflexion sur la localisation»

Pour le moment, deux parcelles municipales sont envisagées pour accueillir le futur crématorium. Certes, l'une plus que l'autre. Il s'agit d'un terrain entre les rues du Frier et du Jeu de paume, « *une zone où il y a peu de riverains. Mais si ce terrain posait trop de problèmes, nous nous orienterons sur un autre, à l'opposé* », avance Mme Delaire.

Mercredi soir, c'est ce terrain près de la zone du Frier qui a soulevé quelques questions, notamment de la part de Joël Dumont, conseiller, estimant qu'« *on manque de réflexion sur la localisation. Je reste persuadé que les flux de véhicules pourraient être très nombreux, non pas pour tout ce qui vient de l'Oise mais tout ce qui va nécessiter la traversée de Poix* », interrogeait-il.

« *Si on se rendait compte que la montée du Frier était impactée, on pourrait interdire de tourner à droite et mettre en place un fléchage pour que toutes les navigations mènent vers le haut* », pondérerait Romuald Trabouillet.

Les usagers du crématorium passeraient ainsi plutôt par le haut de la zone d'activités.

Rose-France Delaire précise bien que le choix du terrain sera déterminé par la faisabilité de l'équipement. Et que même si la gestion est déléguée, la commune aura son mot à dire sur tous les aspects du dossier.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Institutions locales\(/23/iptc/institutions-locales\)](#)

[Pompes funèbres\(/1238/iptc/pompes-funebres\)](#)

[Poix-de-Picardie \(Somme\)\(/](#)

Enquête. Les naufragés de la fibre optique : « Je n'ai plus internet depuis 14 mois » >

[Actu](#) > [Hauts-de-France](#) > [Somme](#) > [Poix-de-Picardie](#)

Les deux projets de crématorium de Poix-de-Picardie fortement contestés

Lors du dernier conseil municipal de Poix-de-Picardie, les élus ont donné plus de précisions sur l'avancée du projet de construction d'un crématorium près du lotissement du Frier.



Le conseil municipal a communiqué les horaires d'ouverture du futur crématorium. ©Le Réveil de Neufchâtel

Par **Hugo Réau**

Publié le [1 Déc 23 à 19:14](#)

[Voir mon actu](#)

☆ [Suivre Le Réveil de Neufchâtel](#)

Lors de la réunion des membres du conseil municipal de Poix-de-Picardie (Somme) [↑](#)
mercredi 22 novembre 2023, les élus sont revenus sur le projet de construction d'un [↑](#)

[crématorium](#) à proximité du lotissement du Frier**Le Réveil**[Je m'abonne](#)

La municipalité avait reçu cinq candidatures en septembre 2022. Mais en mars 2023, il n'en restait plus qu'une seule, celle de la Société Nouvelle de Crémation.

[À lire aussi](#)**Poix-de-Picardie. L'emplacement du futur crématorium divise les habitants du Frier**

Lors de la réunion du conseil municipal du 30 août 2023, les élus ont donné leur accord à l'unanimité pour confier à cette société la construction ainsi que la gestion du crématorium durant trente-deux ans, dont trente ans d'exploitation.

Cinq crémations par jour

La seule condition posée par la mairie de [Poix-de-Picardie](#) portait sur les horaires afin de répondre aux attentes et aux inquiétudes des riverains au lotissement du Frier.

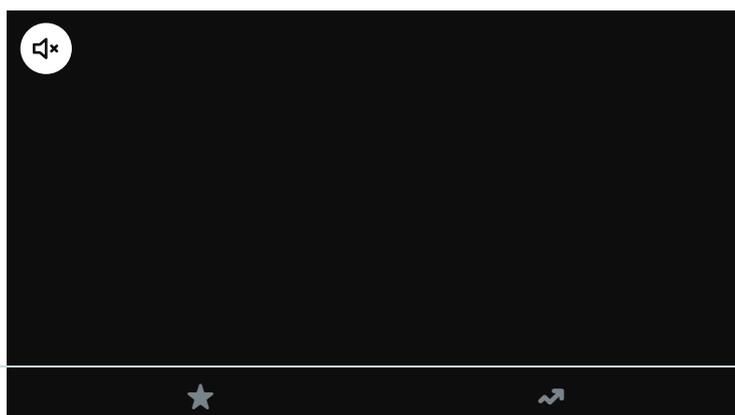
Il n'y aura pas de crémation le samedi. Le crématorium sera ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30. Les horaires d'ouverture de la structure ont été adaptés en fonction de l'emploi du temps des écoles.

Il ne pourra y avoir que cinq crémations par jour au maximum. Celles-ci auront lieu à 9 h 30, 11 h 30, 13 h 30, 15 h 30 et 17 h 30.

[À lire aussi](#)**L'installation de la nouvelle médiathèque à Poix-de-Picardie repoussée à 2025**

En cas exceptionnel de très forte mortalité, ces horaires peuvent être élargis, mais uniquement sur autorisation de la mairie.

Vidéos : en ce moment sur Actu



Actu.fr



Mon actu



Le top



Partager

Quant aux familles des défunts, celles-ci ont le droit qu'à quinze minutes en salle de recueillement.

Le Réveil

[Je m'abonne](#)

L'opposition des habitants

Malgré toutes ces nouvelles informations, les habitants de Poix-de-Picardie vivant à proximité de l'emplacement du futur crématorium ne sont toujours pas convaincus par le bien fondé de ce projet.

« Le foyer de vie se trouve juste à côté de l'emplacement. Ce n'est pas bon pour le mental de ses occupants » explique l'une des habitantes de la ville.

[À lire aussi](#)

Poix-de-Picardie. Les habitants du Frier opposés à l'emplacement du futur crématorium

« De plus, les voitures vont se multiplier lors des crémations et nous sommes inquiets à propos des rejets nocifs dans l'air ».

Ce projet doit encore faire l'objet d'une enquête publique en 2024.

Un projet qui ne plaît pas à la mairie

Si le projet de crématorium « pour humains » a été adopté par la municipalité et décrié par les habitants de la ville, la situation est différente en ce qui concerne le projet de [crématorium pour animaux](#).

Celui-ci est porté par une entreprise privée et a fait l'objet d'une enquête publique du 25 septembre au 25 octobre dernier.

Si le rapport d'enquête a confirmé que le projet était conforme aux normes sanitaires et respectueux de l'environnement, les membres du conseil municipal ont malgré tout fait part de leur désapprobation vis-à-vis de celui-ci.

[À lire aussi](#)

Une aire de covoiturage près de la gare de Poix-de-Picardie avant Noël

« Il faut choisir ses priorités entre les humains et les animaux » a déclaré l'un des élus.

Au cours d'un débat d'une trentaine de minutes, trois élus sur les seize présents ont voté contre l'installation du crématorium pour animaux tandis que sept autres se sont abstenus de voter.

Somme – Poix-de-Picardie : centre-ville et crématorium priorités de 2024

Par **Esteban Nomine**

Vendredi 26 Janvier 2024 à 12h00min

🕒 Temps de lecture: 3 minute(s)



Le maire Rose-France Delaire a elle aussi formulé quelques vœux pour cette nouvelle année 2024.

Samedi 20 janvier à la salle des fêtes de Poix-de-Picardie, le maire Rose-France Delaire partageait ses vœux ainsi que les nombreux futurs aménagements dans la commune à ses habitants.

Simplicité et sobriété. Tels étaient les mots d'ordre du maire Rose-France Delaire lors de sa cérémonie de vœux à la population.

Elle a détaillé les projets de la Ville en rappelant toutefois que « *les dotations que verse l'État ne sont clairement plus à la hauteur et fondent année après année* ».

Centre-ville et crématorium

Lancé depuis 2018, le projet de revitalisation du centre-bourg suit son cours. Mais l'explosion des coûts et les craintes des commerçants amènent la municipalité à revoir le projet. Une nouvelle version sera présentée dans les prochaines semaines lors d'une réunion.

La Ville assure aussi avoir entendu les revendications des opposants au projet de crématorium. Néanmoins l'enquête publique démarrera bien après le dépôt du permis de construire.

Des panneaux solaires sur la mairie de Poix-de-Picardie

« *Les investissements programmés visent à améliorer les capacités énergétiques des bâtiments*

communaux », a indiqué le maire. Ainsi, une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la mairie est en cours.

Suivront d'autres travaux sur des sites communaux, « *nécessaires car ils sont les économies de demain* ».

De plus, une centaine de points lumineux doit passer en LED dans différents quartiers. Concernant l'extinction partielle de l'éclairage public entre minuit et 5h, cela a permis de réaliser 20 000 € d'économies (173 300 kW) cette année.

Le projet de médiathèque suspendu

Le projet d'aménagement d'une médiathèque dans l'ancienne piscine tournesol, idéalement située car proche des écoles, du collège, et de la halte-garderie est suspendu « *à mon plus grand regret* », a confié Rose-France Delaire.

Il est dans l'attente de la vente d'un terrain sur la zone d'activité du Bosquel par la CC2SO pour en dégager les fonds nécessaires.

Un nouveau parc de logements

En 2024, un nouveau lotissement locatif de 40 maisons sortira de terre route de Conty « *pour répondre à la demande conséquente des particuliers, notre centre-ville étant de plus en plus attractif* ».

Par ailleurs, la résidence sénior Le Clos des Roses dans l'ancienne gendarmerie proche du centre-ville avance enfin. Le désamiantage a eu lieu en fin d'année 2023, la déconstruction se fera prochainement afin que la réalisation débute au printemps.

Un tourne à gauche plutôt qu'un giratoire

Afin de sécuriser l'accès à la zone d'activité du Frier, le Département a choisi d'aménager un tourne à gauche sur le carrefour entre la RD901 et l'entrée de la zone d'activité. Cela plutôt qu'un giratoire comme il était prévu, considérant l'aménagement aussi efficace et moins cher. Cependant, de son côté, la municipalité « *juge cet aménagement moins sécuritaire et le fera savoir au Département* », a assuré Rose-France Delaire.

Les souhaits de Rose-France Delaire

Le maire s'est permis de formuler elle aussi quelques vœux pour cette nouvelle année.

« *J'AIMERAIS VOIR RENAITRE LE FORUM DES ASSOCIATIONS COMME EN 2009. CES DERNIÈRES ANNÉES PEU D'ASSOCIATIONS ONT PARTICIPÉ. RENAITRE AUSSI UN COMITÉ DES FÊTES FORT DE PROPOSITIONS D'ANIMATIONS POUR LA VILLE, AINSI QU'UNE UNION COMMERCIALE AVEC LA VOLONTÉ COMMUNE DES COMMERÇANTS DE VALORISER LEURS ACTIVITÉS ET DE DYNAMISER LA VIE DE LA COMMUNE.* »

L

Rose-France Delaire

”

Parmi les autres projets de l'année figurent la création de trottoirs rue de l'hippodrome, d'un cheminement piéton rue de la justice, la mise aux normes de la salle des fêtes et la première phase

Le Bonhomme Picard

Poix-Conty

Somme – Poix-de-Picardie : la redynamisation de la place de la République débutera cette année



Lors de ses vœux samedi 11 janvier, le maire de Poix-de-Picardie Rose-France Delaire a notamment fait le point sur les projets de redynamisation du centre-ville et de création d'un crématorium.

Les aménagements ont été nombreux en 2024 à Poix-de-Picardie. Il y a eu la création de vestiaires au stade de l'Hippodrome. Avec la pose de quatre constructions modulaires pour lesquelles il reste à réaliser la plomberie.

La création d'un trottoir rue de l'hippodrome, d'un chemin piétonnier rue de la Justice

entre l'**EPISSOS**, l'ESAT et le foyer d'hébergement vers les Hauts du Frier, et d'une aire de covoiturage de 29 places à la gare.

En ce qui concerne son patrimoine, et notamment l'église Saint-Denis, la Ville se prépare à réaliser d'importants travaux de restauration. En effet, après le diagnostic de la DRAC, il s'avère que la toiture et des vitraux sont à refaire. Tandis qu'il faut surveiller les fissures sur l'édifice.

De plus, la commune travaille à la pose d'un ralentisseur à Frocourt où « *la vitesse est un vrai souci* », à la création d'un trottoir rue de la Grenouillère et la rénovation complète de la rue de l'Église.

Coté arrivées, un cabinet d'ostéopathie ouvrira prochainement au 5 rue de Menesvillers dans l'ancienne gendarmerie vendue par la Ville.

15 mois de travaux pour redynamiser le centre-ville

La Ville souhaite dans un premier temps créer une aire de stationnement de 50 à 60 places derrière la salle des fêtes. Cela pour « *pour pallier la perte de stationnement lors des travaux de la place* ». Ainsi que des espaces verts.

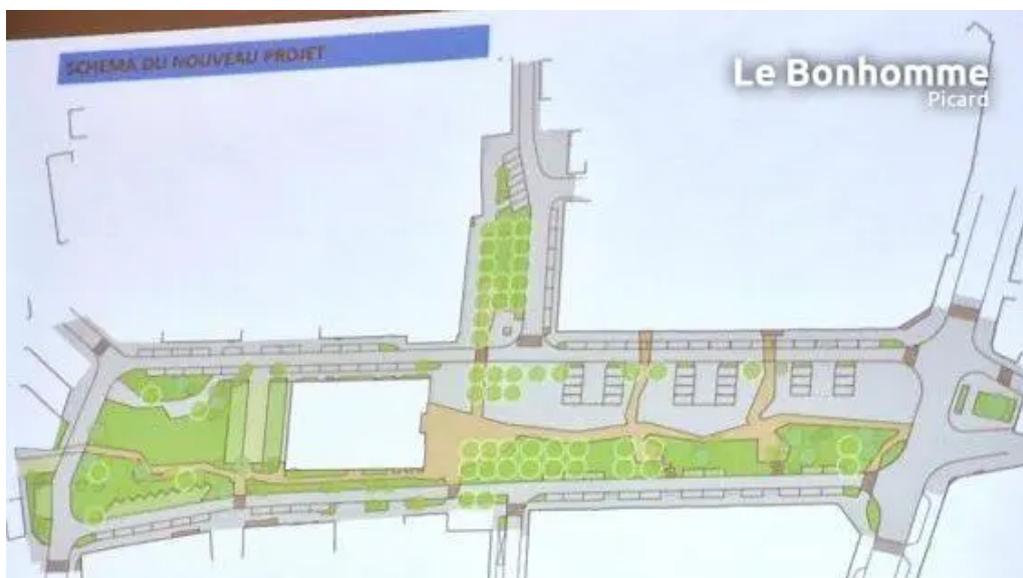
« **« 2025 EST UNE ANNÉE TRÈS IMPORTANTE. LE PROJET DE REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE ENTRERA DANS SA PHASE DE RÉALISATION À L'ÉTÉ. »**

L

Rose-France Delaire

”

En effet, le permis d'aménager ayant été accordé le 22 octobre dernier, les travaux de réfection des places de la République et du 11 novembre doivent débuter en juin prochain. Ils s'étaleront sur plusieurs phases au cours de quinze à dix-huit mois selon les intempéries.



Vision schématique de la future place de la République. (Crédit : V2R et Nervures)

« Cela permettra de répondre aux enjeux climatiques, économiques et sociaux en stimulant l'économie locale, le dynamisme et le bien-être », a assuré Rose-France Delaire.

Il s'agit du projet phare du mandat municipal dont le coût dépasse les quatre millions d'euros.

Où en est le futur crématorium ?

« C'est un équipement attendu qui répondra aux besoins essentiels de la population qui choisit de plus en plus la crémation », a indiqué le maire.

Le permis de construire a été présenté en décembre dernier et sera déposé début février. La mairie organisera une réunion publique à cet effet à la fin du mois de mars. Dans le même temps, la Ville espère que non loin du futur crématorium, l'aménagement du carrefour entre la RD901 et la rue du Frier sera réalisé. Cela afin de sécuriser l'accès à la zone d'activité.

Si la création d'un giratoire a longtemps été envisagée, c'est finalement la solution du tourne à gauche qui a été privilégiée. Puisque plus économique et tout aussi efficace selon le conseil départemental.

Améliorer l'habitat à Poix-de-Picardie

La construction de la résidence [Le Clos des Roses](#), située derrière la salle des fêtes dans l'ancienne gendarmerie, va enfin commencer. Elle débutera au cours du premier trimestre 2025. Après les opérations de désamiantage, les destructions des bâtisses dégradées ont été réalisées.

Autre création de logements, celle d'un lotissement de quarante habitations route de Conty. Cela est en cours d'étude. Il s'agira de logements locatifs, « pour répondre aux demandes conséquentes et assurer un équilibre entre locataires et propriétaires », a justifié le maire.

Parmi les bonnes nouvelles, figure l'extension de l'EHPAD géré par l'EPISSOS. Avec la création d'un nouveau bâtiment et d'une quarantaine de lits supplémentaires. Les permis de construire ont été accordés.

L'avenir de la piscine tournesol toujours flou

On le sait, la commune aimerait que l'[ancienne piscine tournesol](#), à l'abandon depuis de nombreuses années, soit rénovée. Cela afin d'accueillir la médiathèque ainsi que des bureaux communautaires.

Mais jusqu'alors, les réunions entre les différents acteurs du projet n'ont pas porté leurs fruits. « Je ne peux donc pas vous assurer, dans un futur proche, de l'avenir de la piscine tournesol », regrettait Rose-France Delaire.

